

PHOTOS, VIDEOS, ENREGISTREMENTS – DROIT À L'IMAGE ANNEE SCOLAIRE 2019 /2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'activités pédagogiques, ou dans le but de réaliser des présentations des différents enseignements proposés au sein de l'établissement, les professeurs peuvent être amenés à vous filmer ou vous photographier lors de leurs cours ou lors de séjours ou voyages. Comme nous en fait obligation la loi, afin de garantir le respect du droit à l'image, nous ne pouvons diffuser ces documents sans votre accord préalable. Ainsi, je vous demande de bien vouloir compléter le formulaire d'autorisation ci-dessous.



Je soussigné, Nom : _____ Prénom : _____ scolarisé en classe de :

Autorise le Proviseur du lycée Jean-Baptiste Poquelin à utiliser les images (photos ou films) prises au cours des activités scolaires, dans le cadre :

- ✓ **D'un journal des lycéens ou de l'établissement,**
- ✓ **De compte rendu de voyages ou séjours,**
- ✓ **D'une publication sur le site internet de l'établissement,**
- ✓ **Ou pour tout autre document à caractère informatif concernant l'établissement.**

N'autorise pas cette utilisation.

NB : Si pour des raisons qui m'appartiennent, je souhaite modifier mon avis quant à cette autorisation, je note devoir en formuler expressément la demande par écrit au proviseur de l'établissement.

Fait à _____

le / / 20

Signatures :